dans les besoins publics ou particuliers. Le Dieu très-bon et très-puissant produira, par leur intercession, les miracles demandés. S'Il daignait exaucer ses prières, on devrait alors envoyer l'exposition brève et claire du miracle opéré au Postulateur général des Causes, à Rcme. Un procès apostolique pour l'audition des témoins oculaires serait alors demandé à la Sacrée Congrégation des Rites. C'est ainsi que l'on procède toujours dans ces causes. De uis la canonisation de St Jean de Colegne et de ses compagnens martyrs, à Gorcum, notre Ordre n'a plus obtenu sa part à ces glorieuses démonstrations. précisément à cause du manque de miracles. Nos Bienheureux, dans la gloire céleste, gardent toujours leur même puissance sur le Cour de Dieu, mais pour qu'ils la fassent éclater aux yeux du monde, il faut qu'on les y contraigne par notre foi et nes prières. A nous donc de prier avec ferveur et confiance.

4.—TONQUIN. Les serviteurs de Dieu Joseph-Marie Dias Sanjurjo, Melchior Garcia Sampedro, Evêques et Vicaires Apostoliques en ce royaume, et leurs Compagnons, au nombre de 1741, (d'après le calendrier déjà imprimé où quelques noms. en petit nombre cependant, paraissent deux fois répétés). Ces martyrs ont confessé le Christ sous le trop fameux Empereur Tu-Duc, de 1856 à 1862, en même temps que ceux béatifiés par Sa Sainteté Pie X, en 1906. Cette cause célèbre est vraiment l'une des plus belles qu'on connaisse. Le martyre de Mgr Melchior Garcia Sampedro eut lieu avec des raffinements de cruauté dignes du Néron Annamite. On espère que la cause sera introduite, cette année même, en Cours Romaine. par lettres postulatoires des Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux et Evêques d'Espagne et des Philippines, des Vicaires Apostoliques, clergés et chrétientés du Tonquin. Ces pressantes requêtes décideront bientôt, sans doute, le Souverain Pontife à inscrire parmi les Bienheureux cette glorieuse phalange de Martyrs. Déjà deux causes ont été couronnées de succès à la grande joie de l'Eglise. Celle-ci glorifierait les derniers de ceux qui confessèrent le Christ devant les tribunaux des Empereurs Annamites.

"L'occupation française vint mettre un terme à la persécution officielle. Mais de sanglantes révoltes sont venues de temps en temps dévaster encore ces malheureuses chrétientés, entr'autres celles des pavillons noirs réprimées par l'amiral Courbet, en 1883. Combien de chrétiens ont encore donné lenr